REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT du GARD



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de FLAUX

Séance du 19 mai 2021

L'an deux mille vingt et un le dix neuf mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du château, sous la présidence de Monsieur Denis JUVIN - Maire

Présents : Denis JUVIN – Catherine MARTEL – Patricia MICHOT – Muriel NIGGEL - Valérie UPPHOFF - Michel VAILLIES - Catherine VINAS - Philippe VINÇON - Philippe ROUVIER - COROUGE

Absent: Jean-Pierre PLUS

Absente excusée : Alessandra STURANI

Procuration: Alessandra STURANI donne procuration à Catherine MARTEL

Ouverture de la séance

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte

Nomination du secrétaire

Monsieur le Maire propose la candidature de Philippe VINÇON, en qualité de secrétaire pour la présente séance

Vote: à l'unanimité

Monsieur le Maire annonce au Membres du Conseil Municipal qu'un courrier du Département pour le renouvellement de la convention d'adhésion à l'agence technique été envoyé après l'envoi de l'ordre du jour, Monsieur le maire propose au conseil de la rajouter à l'ordre du jour.

Voté à l'unanimité

Ordre du jour

- · Approbation du compte rendu du conseil du 31 mars 2021
- · RPQS Eau 2020
- · RPQS Assainissement 2020
- · Schéma directeur et zonage d'assainissement
- · Schéma directeur et zonage d'alimentation en eau potable
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 31 mars 2021

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations. Personne ne prenant la parole, il est passé au vote

Vote: à l'unanimité

Nombre de membres

en exercice : qui ont pris part à la délibération :

11

dont procuration

Date de la convocation :

14 mai 2021

Objet:

Compte rendu conseil municipal du 19 mai 2021

1/3

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT du GARD



Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) Eau Potable – Exercice 2020

Monsieur le Maire présente le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service en eau potable

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote *Vote* : à l'unanimité

Rapports sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) Assainissement collectif – Exercice 2020

Monsieur le Maire présente le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service en assainissement

Nombre de membres en exercice : qui ont pris part à la délibération : dont procuration

11

10

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote <u>Vote</u>: à l'unanimité

Assainissement eaux usées et Eau potable Schéma directeur et zonage d'assainissement, schéma directeur et zonage d'alimentation en eau potable

Monsieur Le Maire soumet au Conseil le cahier des charges du schéma directeur et zonage d'assainissement des eaux usées et celui d'alimentation en eau potable.

Date de la convocation :

14 mai 2021

Il précise que ce projet a été estimé à la somme de 103 920.00 € T.T.C., montant comprenant l'actualisation de l'étude diagnostic et du schéma directeur et zonage d'assainissement de la Commune de FLAUX ainsi que les honoraires d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Objet:

Il précise que ce projet a été estimé à la somme de 148 566.00 € T.T.C., montant comprenant l'actualisation de l'étude diagnostic et du schéma directeur et zonage d'alimentation en eau potable de la Commune de FLAUX ainsi que les honoraires d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Compte rendu conseil municipal du 19 mai 2021

Il propose d'en assurer le financement par emprunt et subventions.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote *Vote* : à l'unanimité

2/3

- 1° approbation des dossiers de « Demande de Subventions » et « Consultation des Entreprises » concernant les actualisations du diagnostic et des schémas directeurs et zonages d'assainissement et d'alimentation en potable pour un montant respectif de de 103 920.00 € TTC et 148 566.00 € TTC
- 2° autorise Monsieur Le Maire à solliciter auprès de l'Etat, des collectivités Territoriales (Conseil Général) et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse les subventions en annuité ou en capital nécessaires à son financement.
- 3° autorise le Conseil Départemental à percevoir la subvention de l'Agence de

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT du GARD

l'Eau et à la reverser à la Commune de FLAUX.



4° - autorise Monsieur Le Maire à engager la procédure d'appel public à la concurrence et à signer le marché afférent avec les entreprises qui auront été sélectionnées à l'issue de celle-ci.

Renouvellement Départementale du Gard - Convention d'Adhésion à l'Agence Technique

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal l'intérêt de la Commune à disposer d'un service d'assistance technique, juridique, et financière, par convention d'adhésion de la commune à l'Agence Technique Départementale du Gard

Nombre de membres en exercice : qui ont pris part à la délibération : dont procuration Personne ne prenant la parole, il est passé au vote

<u>Vote</u>: à l'unanimité le renouvellement de la convention d'adhésion de la Commune à l'Agence Technique Départementale du Gard,

Questions diverses

11

10

Le tableau de permanence pour les élections du 20 et 27 juin prochain a été établi.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le travail de prestation pour l'élagage des oliviers par le CSI a été fait.

Date de la convocation :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il y a eu un très bon retour sur la permanence de la maison des services

14 mai 2021

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'une relance du dossier de subvention au fond leader sera faite pour la réhabilitation du lavoir des Auvis.

Objet:

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que suite au changement de la pompe du forage un courrier a été adressé à l'ensemble de la population.

Compte rendu conseil municipal du 19 mai 2021 Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que l'employé municipal a effectué un gros nettoyage, a aménagé et a installé une aire de pique-nique à la Lavogne Les Montagnes.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le SICTOMU a mis en place une colonne textile au tri sélectif.

3/3

Madame Patricia MICHOT prend la parole et informe l'assemblée sur l'avancement de capture de chat (capture en moyenne 2/3 par semaine, 6 chattes gestantes, 2 chats) une demande de subvention auprès de la DDPP

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que l'arrêté pour le panneau Les Auvis Commune de Flaux a été pris.

Denis JUVIN

Séance levée à 20h00

PRÉFECTURE DU GARD Reçu le

23 JUIN 2021

Bureau du Courrier